



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL

Conseil du **10 décembre 2015**

Délibération n° 2015-0821

commission principale : développement économique, numérique, insertion et emploi

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Attribution d'une subvention à l'association Club des entrepreneurs pour les aéroports de Lyon pour son programme d'actions 2015

service : Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Pôle développement économique et international, emploi, insertion - Direction de l'attractivité et des relations internationales

Rapporteur : Monsieur le Vice-Président Kimelfeld

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : mardi 24 novembre 2015

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Affiché le : lundi 14 décembre 2015

Présents : MM. Collomb, Kimelfeld, Mme Vullien, MM. Bret, Da Passano, Mme Guillemot, M. Abadie, Mme Picot, MM. Le Faou, Philip, Mme Geoffroy, MM. Galliano, Passi, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Brumm, Mme Le Franc, MM. Crimier, Barral, Mme Frih, M. Claisse, Mme Laurent, M. Lung, Mmes Vessiller, Cardona, MM. Vesco, Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Bouzerda, M. Berthilier, Mme Frier, MM. Kepenekian, Eymard, Mme Rabatel, MM. Calvel, Barge, Rudigoz, Pouzol, Sellès, Mmes Brugnera, Baume, MM. George, Suchet, Mme Piantoni, M. Aggoun, Mme Ait-Maten, M. Artigny, Mme Balas, M. Barret, Mmes Basdereff, Beautemps, M. Bérat, Mme Berra, MM. Blache, Blachier, Boumertit, Bousson, Bravo, Broliquier, Mmes Burillon, Burricand, MM. Butin, Cachard, Casola, Chabrier, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Dercamp, Devinaz, Diamantidis, Fromain, Gachet, Mmes Gailliout, Gandolfi, Gardon-Chemain, MM. Geourjon, Germain, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Glatard, MM. Gomez, Gouverneyre, Grivel, Guillard, Guimet, Hamelin, Havard, Hémon, Mmes Hobert, Iehl, M. Jacquet, Mme Jannot, MM. Jeandin, Kabalo, Lavache, Mme Laval, M. Lebuhotel, Mmes Lecerf, Leclerc, MM. Longueval, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, Millet, MM. Millet, Moretton, Moroge, Mme Nachury, M. Odo, Mmes Panassier, Peillon, Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Picard, M. Piegay, Mme Pietka, M. Pillon, Mmes Poulain, Pouzergue, MM. Quiniou, Rabehi, Rantonnet, Mme Reveyrand, MM. Roche, Roustan, Mme Runel, M. Sannino, Mme Sarselli, M. Sécheresse, Mme Tifra, MM. Uhlich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Veron, Vial, Vincendet.

Absents excusés : M. Bernard (pouvoir à M. Kimelfeld), Mme Belaziz (pouvoir à M. Kabalo), MM. Boudot (pouvoir à M. Casola), Buffet (pouvoir à M. Barret), Denis (pouvoir à Mme Frier), Mme Fautra (pouvoir à M. Rabehi), MM. Fenech (pouvoir à Mme Balas), Forissier (pouvoir à M. Quiniou), Gascon (pouvoir à Mme Corsale), Genin (pouvoir à Mme Pietka), Mme Servien (pouvoir à M. Diamantidis), M. Sturla (pouvoir à M. Lebuhotel).

Conseil du 10 décembre 2015**Délibération n° 2015-0821**

commission principale : développement économique, numérique, insertion et emploi

objet : **Attribution d'une subvention à l'association Club des entrepreneurs pour les aéroports de Lyon pour son programme d'actions 2015**

service : Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Pôle développement économique et international, emploi, insertion - Direction de l'attractivité et des relations internationales

Le Conseil,

Vu le rapport du 18 novembre 2015, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Le Club des entrepreneurs pour les aéroports de Lyon est une association créée en novembre 2003. Elle poursuit un intérêt économique général, visant à mener toute action de nature à faciliter, à accélérer le développement des aéroports de Lyon (lobbying et rencontres avec les grands opérateurs du secteur aérien, etc.), à améliorer sa fonctionnalité (proposition des chefs d'entreprises utilisateurs) et à assurer sa promotion et sa valorisation.

Le Club compte aujourd'hui 250 entreprises adhérentes.

a) - Objectifs

Les objectifs poursuivis par le Club des entrepreneurs pour les aéroports de Lyon sont :

- assurer la promotion et la valorisation des aéroports de Lyon au profit du développement économique de l'agglomération lyonnaise et de la région Rhône-Alpes,
- mener toute action de nature à faciliter et à accélérer le déploiement des aéroports de Lyon,
- être un espace de réflexions sur les besoins de développement de l'infrastructure et des services aéroportuaires,
- apporter une connaissance approfondie des attentes des entreprises en termes de besoin d'offres aériennes, d'accessibilité et de services.

Cette association constitue, en outre, un lieu de rencontres, de concertation, de réflexions des milieux économiques et des institutions concernés par les enjeux de développement de l'aéroport.

b) - Compte-rendu des actions réalisées au titre de l'année 2014

Par délibération n° 2014-0360 du Conseil du 3 novembre 2014, la Communauté urbaine de Lyon a attribué une subvention de fonctionnement d'un montant de 15 000 € au profit du Club des entrepreneurs pour les aéroports de Lyon pour l'année 2014.

Le Club a mené diverses actions visant à encourager le développement et la visibilité des aéroports de Lyon, via son réseau d'entreprises adhérentes :

- prospection de nouvelles entreprises par le biais d'interventions auprès d'autres réseaux professionnels pour présenter le Club, par la poursuite de la campagne de parrainage. Le nombre d'adhérents n'a pas augmenté en 2014 mais est resté stable,
- animation du réseau des entreprises adhérentes : présentation des activités de l'aéroport, organisation de deux conférences thématiques, organisation d'un séminaire qui a réuni une soixantaine de personnes,
- réalisation de trois enquêtes en ligne pour connaître les besoins des entreprises sur la création de nouvelles lignes,

- communication autour des activités du Club et des actualités de l'aéroport : communiqués de presse, conférence de presse sur les droits de trafic, événement pour les 20 ans de la gare TGV, etc.

L'année 2014 a été marquée par un léger recul du trafic pour les aéroports de Lyon (- 1,1 %) mais avec un renforcement de la part des compagnies low cost (26,2 % des parts de marché) et un succès confirmé de la ligne Lyon-Dubaï.

c) - Programme d'actions pour 2015 et plan de financement prévisionnel

Les aéroports de Lyon-Saint-Exupéry et Bron constituent un élément essentiel de développement économique et d'aménagement du territoire de la région lyonnaise. Pour l'année 2015, la question du positionnement et du développement des aéroports de Lyon est un des points majeurs à traiter, notamment au regard de l'ouverture imminente du capital des aéroports de Lyon.

C'est pourquoi, le Club des entrepreneurs souhaite poursuivre son activité en déclinant un nouveau plan d'actions pour l'année 2015 dans l'objectif de peser d'avantage, tant sur les choix stratégiques définis par les acteurs institutionnels et les opérateurs que sur la qualité des services attendus par les entreprises utilisatrices.

L'association souhaite développer les actions suivantes :

- recruter de nouveaux adhérents pour renforcer la représentativité du Club et élargir la zone d'influence du Club à l'ensemble du territoire rhônalpin,
- mobiliser les entreprises adhérentes en organisant des événements de type séminaires, conférences et visites thématiques sur les activités (offres de lignes, fret, etc.) et les actualités (ouverture de lignes, nouvelles infrastructures, etc.) des aéroports de Lyon,
- valoriser les actions du Club à travers une communication renforcée (newsletters, communiqués de presse).

Le budget global de l'association en 2015 s'élève à 72 100 €. Au regard de l'intérêt des actions portées par le Club pour le développement des aéroports de Lyon, il est proposé un soutien de la Métropole de Lyon à hauteur de 14 100 € en 2015. Ce montant est dégressif par rapport au soutien 2014 qui s'élevait à 15 000 €.

Budget prévisionnel 2015

Recettes	Montant en €	Dépenses	Montant en €
cotisations	31 500	frais de fonctionnement	3 000
Métropole de Lyon	14 100	frais de personnel	46 300
Aéroports de Lyon	15 000	communication / promotion	11 700
Chambre de commerce et d'industrie (CCI) de Lyon	10 000	manifestations / déplacements	7 400
autres subventions	1 300	carte Privily	600
produits financiers	200	honoraires	1 700
		fiscalité	1 400
Total	72 100	Total	72 100

Vu ledit dossier ;

Oui l'avis de sa commission développement économique, numérique, insertion et emploi ;

DELIBERE

1° - Approuve :

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 14 100 € au profit de l'association Club des entrepreneurs pour les aéroports des Lyon, dans le cadre de son programme d'actions 2015,

b) - la convention à passer entre la Métropole de Lyon et l'association Club des entrepreneurs pour les aéroports de Lyon définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

2° - Autorise monsieur le Président à signer ladite convention.

3° - Le montant à payer sera imputé sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2015 - compte 6574 - fonction 64 - opération n° 0P02O1588.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 14 décembre 2015.